
N° 96-0548 - Urbanisme, habitat et développement social + déplacements et voirie - Saint Genis Laval - Acquisition de deux parcelles situées chemin de Naive et appartenant aux sociétés Beylat SA et Foliasson Terrains - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 février 1996, par lequel monsieur le président :

A. Expose ce qui suit :

Dans le cadre du programme d'aménagement d'ensemble (PAE) de Naive à Saint Genis Laval, les sociétés Beylat SA et Foliasson Terrains doivent respectivement céder deux parcelles de terrain de 4 265 et 418 mètres carrés, nécessaires, l'une à l'élargissement et au prolongement du chemin de Naive, l'autre également à l'élargissement de ce dernier et à la création d'une voie nouvelle.

Aux termes des compromis qui vous sont présentés, lesdites sociétés céderaient les parcelles en cause à titre gratuit ;

B. Propose d'approuver ces documents et de l'autoriser à signer les actes authentiques à intervenir ;

Vu lesdits documents ;

Où l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les documents sus-visés.

2° - Autorise monsieur le président à signer les actes authentiques à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,